



**HAL**  
open science

# La puissance russe et la sortie du servage (XIXe-début du XXe siècle)

Michel Tissier

► **To cite this version:**

Michel Tissier. La puissance russe et la sortie du servage (XIXe-début du XXe siècle). Joëlle Alazard; Myriam Deniel-Ternant; Aline Fryszman; Marianne Guérin; Philippe Prudent. La Russie et l'URSS du milieu du XIXe siècle à 1991, Bréal, 2022, 9782749551883. hal-03854410

**HAL Id: hal-03854410**

**<https://hal.science/hal-03854410>**

Submitted on 15 Nov 2022

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**LA PUISSANCE RUSSE ET LA SORTIE DU SERVAGE**  
**(XIX<sup>e</sup>-début du XX<sup>e</sup> siècle)\***

Michel Tissier  
(Université Rennes 2 – Tempora)

Le programme des concours des ENS consacré à l'histoire russe<sup>1</sup> invite à l'étudier sur une longue période selon le critère de la puissance, dans l'évolution des rapports de la Russie avec d'autres ensembles géopolitiques, mais aussi en comparaison avec eux. Au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, le servage est toujours une institution majeure dans l'Empire russe. Il est le legs d'une longue histoire. À l'époque moscovite, jusqu'à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, le servage s'est affermi dans les terres russes au fur et à mesure que les souverains « autocrates » ont défendu et légitimé la dépendance de communautés vivant et travaillant dans des domaines fonciers, envers les propriétaires de ceux-ci. Si le servage ne concerne pas l'ensemble des terres soumises aux tsars (la Sibérie, par exemple, ne le connaît pas), ni même l'ensemble des paysans peuplant les provinces centrales, l'expansion territoriale russe le renforce encore. Sont en effet annexés sous Pierre le Grand, au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, des territoires baltes où des formes de dépendance similaires préexistaient. L'ordre servile est encore étendu sous le règne de Catherine II (1762-1796), par l'asservissement de populations rurales de régions anciennement sous domination polonaise, certaines conquises depuis le XVII<sup>e</sup> siècle (Ukraine de la rive gauche du Dniepr), d'autres tout juste incorporées (Ukraine de la rive droite et Biélorussie).

La seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle est donc considérée comme l'apogée du servage dans l'Empire russe. C'est [cependant] aussi à cette époque que la critique de l'ordre servile commence à s'exprimer au sein des classes privilégiées, parmi les nobles. Cette critique reste extrêmement minoritaire et le régime la réprime. La déprise prend environ un siècle. Le couronnement juridique et politique en est le règne d'Alexandre II (de 1855 à 1881), qui en

---

\* [Chapitre publié dans : Joëlle Alazard, Myriam Deniel-Ternant, Aline Fryszman, Marianne Guérin, Philippe Prudent, éd., *La Russie et l'URSS du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle à 1991*, Levallois-Perret : Bréal / Association des professeurs d'histoire et de géographie (APHG), 2022, p. 153-165. Je remercie les coordinatrices et le coordinateur, ainsi que les éditions Bréal (Studyrama), de m'avoir donné leur accord pour sa mise à disposition en accès libre, sur la base du manuscrit avant publication. J'y ai seulement inséré, signalées entre crochets, quelques corrections d'ordre principalement stylistique (novembre 2022)].

1. « La Russie et l'URSS, du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle à 1991 » [voir le [cadre de la question d'histoire](#) au programme des concours pour la session 2022]. Ici les indications chronologiques concernant l'histoire russe respectent le calendrier julien (en vigueur dans l'empire à l'époque traitée).

1861 abolit la dépendance personnelle des serfs des provinces centrales à l'égard de leur maîtres. Entre-temps, les populations de certains territoires baltes avaient déjà été libérées de la dépendance personnelle, en Estonie, Livonie et Courlande sous Alexandre I<sup>er</sup> (1801-1825). Mais il faut donc attendre la seconde moitié du siècle pour que l'ordre servile soit défait dans le cœur historique du domaine impérial. Pour le monarque, faire renoncer sa noblesse, premier ordre de l'empire, à ses droits et prétentions représente un défi unique (Field 1976). La législation impériale avait au fil du temps réservé aux nobles [héréditaires] le droit de posséder des domaines peuplés de serfs (dont une partie relève de la catégorie des serfs domestiques). [Toutefois] les nobles considèrent, en plus, que la personne des serfs relève aussi de leur droit de propriété<sup>2</sup>.

Ici nous nous proposons d'analyser les étapes ultimes de la remise en cause du servage, en la mettant en relation avec les politiques de puissance poursuivies par la monarchie impériale. Comment l'ordre servile en place au XIX<sup>e</sup> siècle peut-il être évalué à cette aune ? Un jour, la puissance russe semble solide comme un roc, jouant un rôle décisif dans la répression du « printemps des peuples » européen de 1848-1849. Quelques années plus tard, elle est défaite et meurtrie par son échec dans la guerre de Crimée (1853-1856). C'est ce choc qui décide Alexandre II, succédant tout juste à son père Nicolas I<sup>er</sup> (1825-1855), à engager les réformes d'envergure qui restent associées à son règne, en commençant par l'émancipation des serfs.

Cependant l'existence du servage était déjà, depuis des décennies, au cœur des nombreuses comparaisons pratiquées par les contemporains, aussi bien russes qu'étrangers, pour jauger la puissance réelle et potentielle de la Russie. En la matière, la question des performances du système économique russe sous le servage, ou de leur insuffisance, est souvent mise en avant. Mais le rejet final de l'ordre servile par le régime qui l'avait si longtemps défendu correspond à un enjeu plus large. La Russie butait sur les contradictions croissantes entre, d'une part, son état social, et, d'autre part, ses ambitions géopolitiques, particulièrement ses prétentions à faire œuvre de « civilisation ». Une fois le servage aboli, les exigences de la puissance n'en mettent pas moins en question les conséquences de la réforme à moyen terme. Celles-ci sont à leur tour évaluées, et rapportées à l'évolution des termes de la compétition internationale.

### **Le servage et la question du modèle d'économie pour la puissance russe**

Les travaux menés au XX<sup>e</sup> siècle par de nombreux historiens pourtant opposés idéologiquement rendaient compte semblablement de la fin du servage. Le caractère arriéré de

---

2. Sans que sur ce point la législation impériale ait jamais énoncé les choses aussi clairement.

l'économie agraire dont il était le pilier l'avait selon eux irrémédiablement condamné, alors que la Russie du XIX<sup>e</sup> siècle se confrontait déjà au capitalisme industriel occidental. Le critère en jeu était celui de la productivité du travail. Des économistes du XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècle avaient loué les vertus du « travail libre », opposé à l'improductivité du travail forcé des serfs ou des esclaves. Cette conception, « libérale », est elle-même la matrice de l'analyse marxiste qui fournit le schéma, devenu canonique pour les historiens soviétiques, du passage irréversible de la production du stade « féodal », correspondant en Russie au système servile, au stade « capitaliste » (ensuite appelé à être dépassé).

Cependant l'idée d'un partage strict entre deux systèmes économiques successifs, hétérogènes l'un à l'autre selon ces critères, correspond mal aux résultats des recherches accumulées, depuis les enquêtes effectuées dès le XIX<sup>e</sup> siècle<sup>3</sup>. La diversité interne à l'économie de l'Empire russe dans la période antérieure à l'abolition du servage a été bien documentée. La population serve au pouvoir des seigneurs représente environ la moitié de toute la population qui a le statut de « paysan ». Pour ce qui concerne l'économie de ces domaines privés, la diversité est d'ordre géographique, entre des régions aux productions principalement agricoles et d'autres aux activités plus diversifiées, dans l'artisanat et l'industrie. Les débouchés de la production agricole étaient eux-mêmes très variés selon les régions. Des zones étaient tournées vers l'approvisionnement des deux capitales (Moscou, Saint-Pétersbourg), d'autres (provinces baltes et « Nouvelle-Russie ») envoyaient vers les marchés étrangers leurs excédents, mais certaines (Ukraine centrale) n'y accédaient pas faute de liaisons adéquates. En lien avec ces spécificités régionales, la diversité est aussi celle des modes d'exploitation de la main-d'œuvre, entre les serfs dits à l'*obrok*, qui versaient au seigneur une redevance en argent, voire partiellement en nature, et les serfs soumis à la corvée (*barchtchina*). Au XIX<sup>e</sup> siècle, les régions agricoles les plus fertiles du centre forment le bastion du système servile, par la proportion de la population paysanne locale qui dépend des domaines privés des seigneurs et, aussi, parce que la corvée y domine. Néanmoins les deux types d'obligations, redevances et corvée, pouvaient [également] se mêler. Enfin les façons d'administrer les domaines dépendaient de leur taille, ainsi que des choix particuliers des seigneurs, les plus riches ayant à leur service tout un appareil d'intendance pour gérer leurs propriétés, dans différentes régions (Dennison 2011).

L'histoire ne se limite donc pas aux deux images familières : celle du seigneur jouisseur, conforté dans son indolence par le crédit illimité que lui procurait la propriété de domaines à la main-d'œuvre supposée gratuite ; et l'image du paysan non seulement abruti par le servage,

---

3. Y compris, donc, les travaux de l'historiographie soviétique, au-delà de la révérence obligée envers la macro-analyse historique marxiste-léniniste.

mais aussi pris dans les rets collectivistes de sa communauté agraire. Cette « commune » (*mir*) a la réputation d'être à la fois patriarcale, au sein des foyers qui la composent, et égalitariste, entre eux. [Cependant] la population servile est plus stratifiée que cela. La traduction la plus spectaculaire du phénomène sont ces serfs que leurs entreprises, dans le commerce ou l'industrie, ont rendus millionnaires (mais toujours dépendants sauf accord, monnayé en général, de leurs maîtres pour les émanciper). Le profit et l'amélioration de leur condition motivent la mobilité de nombre de serfs, tant que les seigneurs l'autorisent (et en tirent avantage). Le travail salarié se répand aussi, dans la mesure où les serfs engagés à l'extérieur versent ce qu'ils doivent à leurs maîtres.

Toutefois au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, des cercles liés aux milieux manufacturiers russes ne se contentent pas de ces accommodements, et des évolutions de l'ordre servile qu'ils reflètent. Ils n'y voient qu'expédients, incapables de stimuler l'industrie et d'assurer la prospérité générale. En 1847, Nicolas I<sup>er</sup> sembla faire écho à cette préoccupation, en affirmant devant des nobles de la province de Smolensk que le servage était la « cause du fait que nous n'avons pas de commerce ni d'industrie » (Van Regemorter 1971). Le jugement paraît exagéré. En outre l'influence en Russie de la défense du « travail libre », par opposition au servage, peut être relativisée si l'on suit Alessandro Stanziani (2020). Les libéraux ouest-européens n'étaient eux-mêmes pas unanimes à opposer absolument « travail libre » et « travail forcé ». La productivité et la rentabilité de ce dernier n'étaient pas évaluées de façon uniformément négative. En Russie les partisans du modèle ouest-européen, britannique en particulier, faisaient grand cas des mesures à introduire dans les domaines et manufactures, pour rationaliser la production. Mais ce fut longtemps pour défendre les méthodes nouvelles de discipline du travail, plutôt que pour promouvoir la liberté du travailleur individuel en soi.

Si les performances productives et commerciales de la Russie sont un grand enjeu pour le régime, la question ne se résume alors pas à la conversion de son économie, selon une vision prédéterminée des rapports de production telle qu'elle aurait été validée dans les pays auxquels la Russie veut se mesurer. Nous verrons plus loin que les choix faits au moment de l'abolition du servage en 1861 montrent assez que ce n'était pas le cas. Il reste que les comparaisons avec d'autres pays faisaient constamment partie de la réflexion sur l'état de la Russie, sur ses forces et ses faiblesses dans la compétition pour la puissance. Seulement ces évaluations dépendaient de conceptions plus larges, qui touchaient à ce que signifiait être (reconnu comme) un pays « civilisé » dans le monde d'alors.

### **Puissance et « civilisation » : la condamnation du servage**

Plusieurs grands pays européens, le Royaume-Uni en premier lieu, affirment au XIX<sup>e</sup> siècle leurs ambitions mondiales, et les soutiennent avec succès non seulement par leur dynamisme commercial, mais aussi par leurs entreprises diplomatiques et militaires, leur expansion coloniale et leur influence culturelle. Une partie des classes éduquées russes en déduit l'idée d'une supériorité de la civilisation de « l'Occident ». D'autres la contestent violemment, rejetant au contraire le cours suivi par les pays ouest-européens, en particulier l'individualisme qui lui était associé. Ils défendent la valeur propre des traditions des slaves orientaux orthodoxes, et du peuple russe en particulier : sa spiritualité et sa religiosité, son sens de la communauté (Niqueux 2016). C'est l'opposition, déclarée à l'époque de Nicolas I<sup>er</sup>, entre les « occidentalistes » et les « slavophiles ». Le régime l'endossait-il ? L'Empire russe se mesurait certes à « l'Occident », surtout défini alors par les puissances du « laboratoire libéral » ouest-européen, la Grande-Bretagne et la France. Mais par le rôle qu'il avait joué dans la victoire ultime des pays coalisés contre l'empire napoléonien, il s'estimait en même temps toujours légitime à traiter des affaires européennes, se posant pendant des décennies en garant de l'ordre établi au Congrès de Vienne en 1815.

Surtout il faut noter que la comparaison s'effectuait également dans un autre sens, avec « l'Orient ». Aussi vaguement défini et hétérogène que pouvait l'être « l'Occident », cet « Orient » fascinait de plus en plus les élites russes (Meaux 2010), en même temps qu'il devenait l'objet principal de leurs convoitises impériales. Engagée à respecter et faire respecter les équilibres établis en Europe par le Congrès de Vienne, dont elle était sortie renforcée, la Russie se sentait libre de s'étendre dans toutes les autres directions possibles, et d'abord au détriment de l'Empire ottoman qui n'y avait pas été mêlé. Une très grande partie de l'action consécutive de la Russie sur la scène européenne sert donc à soutenir son expansionnisme dans la partie orientale du bassin méditerranéen. Elle prétend y apporter les lumières de la civilisation, voire la liberté, aux populations qu'elle juge opprimées par le joug ottoman. Les peuples « frères » de la chrétienté orthodoxe sont l'objet particulier de ses attentions. Dans les années 1820, la Russie trouve à s'accorder avec la Grande-Bretagne et la France pour venir en aide aux Grecs. Elle intervient aussi dans les principautés roumaines (« danubiennes »). Enfin elle est engagée dans une longue lutte pour s'installer au Caucase, et mettre la main sur des territoires jusque-là partagés entre les influences des empires ottoman et perse, deux puissances musulmanes. Sur tous ces terrains, la puissance russe se prévaut de ce qu'elle conçoit comme la supériorité de sa civilisation, par son appartenance à la chrétienté d'abord, et ensuite par la preuve que forment à ses yeux les succès de ses armées et de son administration, aptes à soumettre et gouverner des populations nombreuses et diverses.

Cependant les prétentions de la Russie à faire œuvre de civilisation se heurtent aux critiques virulentes que son mode de gouvernement et ses coutumes inspirent non seulement à l'étranger, dans l'opinion britannique ou française, mais donc également au sein de ses propres élites. Avant la naissance de la controverse entre occidentalistes et slavophiles, la révolte des officiers dénommés « décembristes » en 1825 avait déjà manifesté le trouble qu'une partie de la noblesse russe éprouvait à l'égard de la monarchie autocratique des Romanov. Sans doute l'ordre servile, dont les officiers révoltés étaient bénéficiaires autant que d'autres, n'était-il pas le premier point de fixation. Le choix du modèle politique et les idées de constitution importaient plus à une certaine frange de la noblesse, dans une société où les inégalités de statut, de fortune et d'instruction se superposaient largement. Il reste que les nobles cosmopolites ressentaient de plus en plus le décalage entre les exigences de la puissance, dans les comparaisons d'honneur et de civilisation avec les grands pays occidentaux, et le maintien du servage dans l'empire.

La Russie n'était certes pas le seul pays européen, alors, à préserver pareille institution. Mais la liberté personnelle et l'égalité civile, dont le régime napoléonien avait fait la propagande à la suite de la Révolution française, s'imposaient comme une nouvelle norme morale et juridique en Europe. Après le royaume de Prusse au début du siècle, le servage fut définitivement condamné dans les terres de l'empire d'Autriche sous le coup de la révolution de 1848. En outre, la disqualification du système servile était liée à une comparaison de plus large portée géographique et historique encore : celle qui rapprochait le servage russe de « l'esclavage », tel qu'il se présentait dans les colonies ou anciennes colonies européennes notamment. Nombreuses sont les études qui insistent, à juste titre, sur les différences entre le servage dans l'Empire russe et l'esclavage subi, aux Amériques par exemple, par les populations non blanches (amérindiennes et afro-américaines). [Toutefois] le problème ici n'est pas la réalité concrète de ces différences (qu'il s'agisse des formes de travail, des statuts juridiques ou des modes de vie des populations concernées). Le point décisif réside dans la façon dont les contemporains, ressortissants de l'Empire russe ou étrangers, assimilaient effectivement le servage à l'esclavage. Il est remarquable que, dans le premier tiers du XIX<sup>e</sup> siècle en particulier, cette assimilation était pratiquée en Russie non pas seulement par ceux qui critiquaient le servage, mais tout aussi bien par ceux qui le défendaient.

La cause anti-esclavagiste gagnait du terrain en Europe. La Grande-Bretagne, puissance esclavagiste, rejette la traite des esclaves noirs, puis l'institution de l'esclavage même. L'anti-esclavagisme s'y impose comme un puissant courant d'opinion. Le pays en fait un élément important de sa diplomatie, d'abord à l'égard de ses rivaux européens, dont la France, puis dans le reste du monde (Drescher 2009). Or l'empereur de Russie Alexandre I<sup>er</sup> avait lui-

même, lors du Congrès de Vienne, pris position contre la traite des esclaves noirs, faisant de son abolition une cause d'intérêt universel. Enfin, dans sa confrontation avec « l'Orient », avec l'Empire ottoman en premier lieu, la Russie dénonce le commerce établi des esclaves, à partir du Caucase en particulier. Dans son avancée sur les terres qu'il prétend délivrer du joug ottoman ou soustraire à son influence, l'empire dit mettre de l'ordre dans les relations sociales et les fonder sur le droit et la justice. Aussi bien dans les principautés roumaines qu'au Caucase, où se rencontrent diverses formes de servitude, les conquérants et administrateurs russes de la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle estiment de leur devoir de les combattre.

Certes ni Alexandre I<sup>er</sup>, ni son frère et successeur Nicolas I<sup>er</sup> ne se décidèrent à abolir le servage dans le cœur de leur empire. Mais il est attesté que l'un et l'autre le considéraient comme une institution condamnée par le temps. Leur problème consistait à trouver comment préparer la société agraire russe à en sortir. La contradiction entre le maintien du servage et l'aspiration à la « civilisation », selon les conceptions du temps, était donc identifiée. [Néanmoins] sortir du servage heurtait un autre impératif : la nécessité de préserver le soutien de la noblesse à l'autocratie. Auprès des monarques, les administrateurs impériaux étaient pour beaucoup conscients de cette difficulté (Lincoln 1982). Leur action consistait donc à rechercher les moyens de l'aplanir, en faisant évoluer les esprits. Les structures corporatives de la noblesse étaient utilisées pour mettre en valeur les comportements jugés « éclairés », encourager les innovations dans la gestion des domaines, veiller au respect de la législation impériale.

Il était entendu que c'était un effort de longue haleine. L'État cherchait par conséquent à montrer l'exemple, par des réformes dans l'organisation des domaines qu'il contrôlait<sup>4</sup>. Le gouvernement se servit aussi de provinces où les domaines privés appartenaient à des non-Russes, nobles baltes ou polonais, pour expérimenter les voies d'une sortie du servage. Là où les serfs avaient déjà été émancipés sous Alexandre I<sup>er</sup>, dans plusieurs régions baltes, leur condition ne s'en était pas trouvée améliorée. Sans terres, ils restaient concrètement exploités par leurs anciens maîtres, ce qui rendait la situation explosive. Instruites de la difficulté à maintenir l'ordre localement, les autorités recherchaient d'autres façons de concevoir la sortie du servage dans les régions où il subsistait. Dans d'autres provinces des réformes partielles furent mises à l'épreuve, comme en Ukraine de la rive droite, où la noblesse possédante était polonaise (Moon 2001).

---

4. Pour la catégorie dite des « paysans d'État » : ceux-ci, à l'inverse des serfs, étaient libres de leur personne et n'avaient donc pas de « maître » (pas plus que n'importe quel autre sujet libre du monarque), même si de nombreuses contraintes (fiscales notamment) s'imposaient à eux.



L'ordre servile n'était donc nullement conçu par le régime comme immuable. Le droit était l'outil par excellence que les administrateurs impériaux promouvaient pour paver la voie du changement. Tout au long de sa carrière sous Alexandre I<sup>er</sup> puis sous Nicolas I<sup>er</sup>, Mikhaïl Speranskiï (1772-1839) agit en ce sens, lui qui n'était pas né noble mais simple fils de prêtre. Ses écrits privés montrent ses réflexions sur l'état de la Russie au début du XIX<sup>e</sup> siècle, et sur le chemin de la civilisation. La question de la servitude (« l'esclavage », qui désigne chez lui, entre autres, la condition des serfs russes) y tient une place centrale. [Cependant] Speranskiï n'envisage pas de sortie de l'ordre servile autre que graduelle. Sous Nicolas I<sup>er</sup> il dirige une gigantesque entreprise de codification de la législation impériale. Conçue comme une rationalisation nécessaire, elle vise en particulier à créer les conditions pour faire sortir le pays du servage.

Ces efforts n'étaient pas négligeables, mais les effets se faisaient attendre. Pour les ennemis de l'autocratie, à l'extérieur ou en Russie, c'était peine perdue de toute façon. Et les motifs de confrontation entre puissances étaient, eux, immédiats, brûlants même, après le tournant de 1848 dans la géopolitique européenne. L'échec dans la guerre de Crimée expose donc au grand jour toutes les contradictions dans lesquelles se trouvent la puissance russe, et précipite les décisions. Entre puissances, le rapport de forces compte ici autant, sinon plus, que la cohérence : l'autocratie se décide à mettre à bas son propre système servile après sa défaite face à l'Empire ottoman qui, lui, défend l'esclavage dans ses terres mais est soutenu par les rivaux anti-esclavagistes de la Russie... Cependant, celle-ci reprend l'avantage pour la suite, n'ayant de cesse de contester à l'Empire ottoman la qualité de puissance européenne et d'État « civilisé ».

### **La longue portée des réformes et l'actualisation de la puissance**

La remise en question du servage se fait enfin, au début du règne d'Alexandre II, de façon relativement ouverte et publique. Les serfs n'ont pas voix au chapitre, ce qui ne signifie pas que le pouvoir ne prête pas attention à leurs aspirations. Au moment de la guerre de Crimée, les autorités tsaristes purent encore constater chez eux la force du rejet de leur condition. De nombreux serfs se portèrent volontaires pour rejoindre le front, sans l'autorisation de leurs maîtres. Le régime eut bien du mal à contrecarrer les rumeurs de l'émancipation promise, prétendument, aux défenseurs de la patrie.

La noblesse, elle, est conviée à participer à la préparation de la réforme. Mais si le régime a besoin de son assentiment, il ne la laisse pas se prévaloir de droits qui font obstacle à ses desseins. Les contradictions du travail fait par la « bureaucratie éclairée » pour préparer cette

transformation se manifestent là. Les nobles sont invités, au nom de la conception de la civilisation qui prévaut alors, à renoncer sans compensation à leurs prérogatives sur la personne des serfs. Or cette exigence heurte ce que les seigneurs considèrent comme leur droit établi. L'œuvre de transformation de la Russie par le droit pouvait se fracasser sur cette opposition. La force du pouvoir autocratique prévient sur le moment cette issue. Dans la pratique, ce sont l'empereur et ses conseillers qui fixent les règles de la réforme, et la noblesse obtempère (Field 1976).

L'émancipation de 1861 représente alors une nouvelle étape dans l'œuvre de civilisation que l'autocratie prétend conduire. L'image du « tsar-libérateur » Alexandre II sert autant la diplomatie de puissance russe que la propagande interne. La Russie montre sa capacité à se transformer et rassure, alors qu'elle a un besoin considérable de capitaux extérieurs pour renflouer son budget et financer les infrastructures qui lui manquent. Le spectre d'un ébranlement intérieur – révolte des privilégiés ou soulèvement des opprimés – semble écarté, l'autocratie paraît renforcée. L'empire dénie aux puissances occidentales le monopole de la civilisation, en même temps qu'il ne cesse pas d'être lui-même.

En effet, s'il s'agit de s'assurer les moyens de la puissance, cela n'emporte pas le choix de suivre le modèle d'économie des pays plus riches auxquels la Russie se mesure. Les réformes ne sont pas une « occidentalisation », en ce sens qu'elles n'engagent pas l'évolution que commande le capitalisme ouest-européen. Pour l'économie agraire, ni la promotion du petit propriétaire individualiste, ni le développement du salariat agricole ne sont les buts recherchés. Le régime prétend sauvegarder les droits de propriété des seigneurs sur la terre, et leur principale source de revenus. Quant aux paysans, la nécessité de les doter en terres est reconnue. S'ensuit l'opération du rachat, par laquelle les anciens serfs ont la possibilité, qui deviendra plus tard une obligation, de racheter aux seigneurs des lots de terre, calibrés selon une norme censée assurer leur subsistance (Darrow 2018).

Dans les provinces centrales, cette opération et tout le cadre conçu pour la sortie du servage passent par l'institutionnalisation de la communauté agraire. L'ancien serf est solidaire de la « commune » entière, tant pour le rachat des terres à l'ancien maître, que pour ses obligations fiscales à l'égard de l'État. Il dépend de ses instances dans la vie quotidienne. En pratique le fonctionnement de la commune n'empêche pas la mobilité de ses membres, et ne fige pas non plus la société paysanne. Celle-ci connaît des avancées importantes, pour la productivité du travail agricole et l'accès à l'éducation, entre 1861 et le début du XX<sup>e</sup> siècle. Mais le cadre institutionnel posé en 1861 répond aux angoisses de ceux qui, tels les slavophiles, craignent la transformation du paysan russe en salarié déraciné, obligé d'errer entre campagnes et villes pour s'embaucher et survivre (Hristoforov 2011). L'autocratie se

préoccupe surtout de stabilité. Elle se convainc que le mode de vie communautaire des paysans et des relations apaisées avec les propriétaires nobles empêcheront la propagande socialiste de se répandre dans le pays.

Quels sont les résultats de cette posture à moyen terme ? La réforme organise différentes étapes pour réaménager les rapports entre anciens maîtres et anciens serfs. L'opération du rachat des terres par les communautés paysannes s'étale elle-même sur des décennies. Et le sens à donner à l'acte d'émancipation de 1861 reste en débat en Russie, en fonction des conséquences avérées ou perçues de la réforme. La contestation anti-autocratique des « populistes » russes se nourrit ainsi de l'idée que les serfs ont été faussement libérés. Leurs droits sur la terre, que leur labeur fructifie, n'ont pas été reconnus. Les paysans doivent racheter une part de ce qui leur revient, l'autre part restant hors de leur portée, aux mains de leurs anciens maîtres qui en profitent. La dépendance à l'égard de ces derniers persiste autrement. L'assassinat du « tsar-libérateur » en 1881 est l'acte le plus sacrilège que cette vision produit.

Pour des raisons opposées, les partisans d'une conversion économique de la Russie au modèle de l'individualisme producteur (du propriétaire ou du salarié) ne se satisfont pas non plus de la réforme. Pour eux, le rôle confié à la communauté agraire maintient les paysans (anciens serfs, mais aussi anciens paysans dits d'État – leurs conditions ayant été uniformisées) dans une autre dépendance. Celle-ci fait obstacle au plein développement de l'esprit d'entreprise, moteur d'une économie moderne. Certains « libéraux » voient ainsi dans la condition communale du paysan une façon de perpétuer ou de renouveler le servage. L'historien russe Boris Mironov a repris cette critique. Pour lui l'émancipation des paysans russes ne survient que bien après 1861 : seules les réformes menées au début du XX<sup>e</sup> siècle, surtout celles de Piotr Stolypine sous Nicolas II (1894-1917), permettent la véritable sortie du servage<sup>5</sup>.

En novembre 1906 Stolypine fait prendre au tsar un oukaze qui autorise les paysans à quitter la commune pour s'établir en tant que propriétaire individuel. Les communautés agraires ont même la possibilité de s'auto-dissoudre. Le ministre de Nicolas II déploie un ambitieux programme pour transformer le secteur agraire russe, et plus largement toute l'économie. Il compte accoutumer le paysan russe à la modernité économique, dont le modèle est occidental. Une « paysannerie solide, imbue de l'idée de propriété, riche » est pour lui le « meilleur rempart de l'ordre et du calme ». Sa vision est de part en part liée à la considération

---

5. Encore que Mironov ne juge pas le processus achevé à la veille de 1917 : Mironov Boris N., « When and why was the Russian peasantry emancipated ? », dans Bush M. L., éd., *Serfdom and Slavery. Studies in Legal Bondage*, Pearson Education, 1996, p. 323-347.

de la puissance russe, comme c'était déjà le cas chez son prédécesseur et ennemi intime, Sergueï Witte.

L'empire participe en effet de plus belle à la course à la puissance, qui s'exacerbe alors entre États européens. L'expansionnisme russe vers « l'Orient » – de la Méditerranée orientale à l'extrême est de l'Asie – se fait toujours plus remarquer, suscitant à l'extérieur admiration ou inquiétude, et à l'intérieur fierté ou contestation. C'est l'époque où les bureaucrates impériaux reposent la question du modèle d'économie pour la puissance russe. Pour les plus éminents d'entre eux, Witte ou Stolypine, cette dimension prime désormais. En 1899, dans un rapport à Nicolas II, Witte expose le nouveau dilemme de la Russie, « État puissant, politiquement indépendant » mais « tributaire des États économiquement plus développés ». Il pointe, avant Stolypine, les limites des ressources internes pour développer l'industrie, et bute sur l'héritage laissé par le servage et par les conditions de son abolition.

Cependant la Russie affronte encore un autre dilemme, dans ses prétentions à la puissance face aux pays occidentaux. Selon les critères imposés par la comparaison avec l'Occident, la puissance demeurait associée à l'idée de civilisation. Et la Russie continuait à se présenter comme civilisatrice, engagée contre l'esclavagisme en « Orient » et même faiseuse de paix entre les nations. Nicolas II fut à l'initiative de l'organisation des conférences de la paix et de la signature des conventions de La Haye, en 1899 puis en 1907. [Néanmoins] la monarchie rejetait l'évolution vers un régime constitutionnel et la reconnaissance du principe représentatif à l'échelle de l'État. Dans un décalage croissant avec ses rivaux occidentaux – mais aussi orientaux, la Russie rechignait à reconnaître à sa population des droits politiques. Et les serviteurs de l'empereur autocrate n'étaient, par fonction si ce n'est par conviction personnelle, pas en mesure de le faire entendre à leur maître.

Si de nouvelles réformes sont engagées en matière économique, c'est à la suite et en raison d'un choc politique pour la puissance russe : un échec militaire à nouveau, certes, dans la guerre contre le Japon en 1904-1905, mais surtout une crise inédite, le déclenchement de la « révolution de 1905 ». Celle-ci recouvre la mobilisation exceptionnelle, momentanément convergente, de milieux sociaux très divers (Tissier 2019). Pour leur part les troubles ruraux sont assurément liés aux aspirations des paysans frustrées par l'ordre établi à la suite de l'abolition du servage. En novembre 1905, dans une tentative pour apaiser la paysannerie, Nicolas II ordonne la fin des paiements qui restaient à effectuer pour le rachat des lots de terres. Mais les événements de 1905 montrent une évolution beaucoup plus large de la société, par la politisation inouïe de la population, paysannerie comprise. Ce phénomène met en cause la conception de la « civilisation », et donc de la puissance, dont le régime se prévaut alors tant vis-à-vis de sa population que dans ses relations avec ses rivaux. La révolution a pour

cible directe l'autocratie. Et en dépit, ou peut-être à cause, des efforts de Witte puis de Stolypine pour annihiler la contestation, Nicolas II ne prend jamais la mesure de l'évolution que cela traduit. Ses prédécesseurs avaient réussi à ménager la sortie de l'ordre servile pour préserver l'autocratie, en présentant celle-ci comme force de civilisation, donc comme garante de la puissance. Dans le contexte international et intérieur du début du XX<sup>e</sup> siècle, Nicolas II échoue à saisir que l'autocratie ne garantit plus ni la puissance de l'empire, ni même son existence.

### Références bibliographiques :

- DARROW David W., *Tsardom of Sufficiency, Empire of Norms. Statistics, Land Allotments, and Agrarian Reform in Russia, 1700-1921*, McGill-Queen's University Press, 2018.
- DENNISON Tracy, *The Institutional Framework of Russian Serfdom*, Cambridge University Press, 2011.
- FIELD Daniel, *The End of Serfdom. Nobility and Bureaucracy in Russia, 1855-1861*, Harvard University Press, 1976.
- DRESCHER Seymour, *Abolition. A History of Slavery and Antislavery*, Cambridge University Press, 2009.
- HRISTOFOROV I. A., *Sud'ba reformy. Russkoe krest'janstvo v pravitel'svennoj politike do i posle otmeny krespostnogo prava (1830–1890-e gg.)* [Le destin de la réforme : la paysannerie russe dans la politique gouvernementale avant et après l'abolition du servage (des années 1830 aux années 1890)], Sobranie, 2011.
- LINCOLN W. Bruce, *In the Vanguard of Reform. Russia's Enlightened Bureaucrats, 1825-1861*, Northern Illinois University Press, 1982.
- MEAUX Lorraine de, *La Russie et la tentation de l'Orient*, Fayard, 2010.
- MOON David, *The Abolition of Serfdom in Russia*, Pearson, 2001.
- NIQUEUX Michel, *L'Occident vu de Russie : anthologie de la pensée russe de Karamzine à Poutine*, Institut d'études slaves, 2016.
- STANZIANI Alessandro, *Les métamorphoses du travail contraint : une histoire globale (XVIII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles)*, Presses de Sciences Po, 2020.
- TISSIER Michel, *L'Empire russe en révolutions : du tsarisme à l'URSS*, Armand Colin, 2019.
- VAN REGEMORTER Jean-Louis, *Le déclin du servage (1796-1855)*, Hatier Université, 1971.